## Communication de Monsieur Pierre LABRUDE

80) 4 (98

#### Séance du 1er décembre 2006

80 4 08

Joseph Sigisbert François Mandel (1749-1820), membre et Président de notre Compagnie, un des grands pharmaciens nancéiens de la fin du XVIIIème siècle et du début du XIXème siècle

Parmi les pharmaciens qui ont marqué la vie nancéienne de la fin du XVIIIème siècle et du début du XIXème siècle, il est impossible de ne pas évoquer, aux côtés du chimiste et professeur Pierre-François Nicolas, et du botaniste Pierre Rémy Willemet, la grande figure de Joseph Sigisbert François Mandel, pharmacien, chimiste, hygiéniste, chercheur, professeur à la «Société de santé», membre du jury de l'Ecole centrale et du jury de médecine du département, membre et lauréat de plusieurs sociétés savantes, administrateur des hospices et des prisons de Nancy, etc.. Au cours de notre exposé, nous «rencontrerons» plusieurs fois Nicolas et Willemet; plus particulièrement Nicolas car ce dernier et Mandel seront concurrents et s'opposeront à plusieurs reprises...

A son décès, en 1820, plusieurs notices ont bien sûr été consacrées à «François» Mandel - c'est son prénom usuel -, tant à Nancy par de Haldat<sup>[1]</sup> qu'à Paris par Cadet de Gassicourt<sup>[2]</sup> en employant le style dithyrambique et ampoulé de l'époque, et par ailleurs pas toujours exact d'un point de vue historique. Après un long oubli et près de nous, en 1992, mon collègue le Professeur Martin a consacré à Mandel une notice présentée comme un «exposé de titres et travaux» analytique. Ce document comble une lacune certaine car aucune biographie sérieuse ne lui a, à ma connaissance, été consacrée, et il comporte des notes biographiques sur certains membres de la famille Mandel.<sup>[3]</sup>

Pour ma part, après une étude sur P.-F. Nicolas<sup>[4]</sup> et une sur R. Willemet,<sup>[5]</sup> où j'ai «croisé» Mandel, et pouvant apporter quelques compléments au travail de M. Martin, il m'a semblé utile d'envisager la rédaction d'une note biographique pour notre Compagnie, dont François Mandel a été membre et deux fois président. Nous y envisagerons successivement les ancêtres de François Mandel, sa naissance et ses premières années, l'obtention de la maîtrise de pharmacie, les premiers travaux et «l'affaire de l'eau minérale de la propriété Isabey», l'échec de la candidature à la fonction de démonstrateur de chimie à la Faculté de médecine, le mariage et la descendance, la participation à l'Ecole centrale de la Meurthe, à la Société de santé de la commune de Nancy, «l'affaire de l'eau de Mettemberg», les publications pharmaceutiques, la participation active à la Société des sciences, lettres et arts de Nancy et à la vie publique nancéienne, ce qui nous conduira enfin à résumer l'œuvre scientifique de François Mandel et à conclure.

#### Les ancêtres de «François» Mandel

Joseph Sigisbert François Mandel appartient à une famille d'apothicaires. Les archives<sup>[3]</sup> permettent de remonter à Jean Mandel, cordonnier, décédé en décembre 1672, époux de François(e) Li(e) beau et père d'au moins sept enfants, parmi lesquels Nicolas (1660-1728), cordonnier lui aussi, qui a lui-même au moins six enfants de sa première épouse Anne Catherine Mory, décédée en 1721. Leur fils Léopold Sigisbert, né le 11 juillet 1698 et décédé le 2 février 1744, est le premier apothicaire de la famille. Reçu maître apothicaire à Nancy le 5 novembre 1721 - son diplôme est au Musée lorrain -, il crée une pharmacie 87 rue Saint-Dizier. Ayant épousé Anne Christine Drian(t ou d) le 30 septembre précédent, il a au moins huit enfants de cette union, parmi lesquels l'aînée est Anne Christine, née le 2 avril 1723 et qui épousera Joseph Sigisbert Desvillers, maître apothicaire, sur lequel j'aurai à revenir, le 6 septembre 1740.

Le troisième enfant du couple est Sigisbert Nicolas, né le 19 septembre 1725 et qui mourra le 29 janvier 1764, à l'âge de 39 ans. Maître apothicaire lui aussi, reçu le 2 novembre 1745 - son diplôme est aussi au Musée lorrain-, successeur de son père, il avait épousé Jeanne François le 9 février précédent. Ils auront onze enfants, dont le quatrième est Joseph Sigisbert François, né le 11 octobre 1749.

#### Les premières années et l'obtention de la maîtrise de pharmacie

Joseph Sigisbert François est connu sous son troisième prénom, François. Il a le malheur de perdre son père, décédé le 29 janvier 1764, alors qu'il n'a pas encore quinze ans. Son oncle Dominique Mandel, chirurgien puis gérant d'un établissement de bains publics, est son curateur. Madame Mandel fait gérer la pharmacie par son beau-frère Desvillers selon l'arrêt du Conseil d'Etat du 9 février 1764.<sup>[7]</sup>

Haldat<sup>[1]</sup> indique, sans doute avec un peu d'exagération : *L'officine de ses pères ne pouvait être administrée que par un maître* (en pharmacie) ; mais il n'était pas pour cela étranger aux intérêts de sa maison : il exerçait déjà une utile surveillance sur les employés et contractait cette habitude de l'ordre et cette activité infatigable () Le jeune pharmacien acquérait chaque jour de nouvelles connaissances (). Un arrêt du Conseil avait en effet permis à François d'«obtenir», en fait de conserver, la place de son père, procédure classiquement utilisée, d'où la mise en gérance de l'officine avec l'oncle Desvillers installé à Saint-Epvre.<sup>[7]</sup> Le 10 août 1771, Madame Mandel autorise M. Desvillers «à transmettre la place d'apothicaire de son feu mari à François Mandel son fils ainé».<sup>[8]</sup>

François est reçu maître apothicaire avec dispense d'âge le 24 août 1771. Il est l'un des trois seuls apothicaires de Nancy dont on connaît les «Conclusions de pharmacie et de chymie», épreuve particulière à Nancy pour la réception à la maîtrise et qui ne s'impose pas à ceux qui ne prétendent pas y exercer, comprenant quatre questions données à l'aspirant à l'issue de la réalisation de ses chefs d'œuvre par le président du Collège royal de médecine, Bagard, et qui sont soutenues quelques jours plus tard.

François Mandel répond à deux questions de pharmacie et deux de chimie le samedi 31 août 1771 à 15 heures dans la grande salle du Collège, place Royale. <sup>[9]</sup> Ayant alors reçu ses lettres de maîtrise, il reprend l'officine paternelle 87 rue Saint-Dizier. En face de celle-ci, de l'autre côté de la rue, se trouve la maison de la famille Isabey, dont nous reparlerons, et une place qui est déjà occupée par le marché. <sup>[10]</sup> Non loin, au 211 de la rue du Pont Meujart (Mouja de nos jours) se trouve la pharmacie de son confrère légèrement plus âgé, Pierre-François Nicolas, avec qui il va avoir de nombreux différends jusqu'à la Révolution.

François Mandel a aussi étudié la médecine. Il a soutenu sa thèse de physiologie pour l'obtention du baccalauréat de médecine le 26 juillet 1771 à Nancy. Le document est imprimé chez Bachot. [11] De nombreuses sources indiquent qu'il est licencié, diplôme qui permet d'exercer la médecine «en ville», le doctorat n'étant nécessaire que pour pouvoir être nommé professeur à la faculté. Toutefois, jusqu'à présent, il ne m'a pas été possible de retrouver sa thèse de licence dans la collection conservée à la Bibliothèque publique de Nancy. [11]

## L'«affaire» de l'«eau minérale» de la propriété Isabey et les premiers différends avec Pierre-François Nicolas

A cette époque, les analyses d'eau représentent pour les apothicaires une opportunité pour se faire connaître comme chimistes et éventuellement pour exploiter commercialement des sources. Haldat pose bien le problème lorsqu'il écrit de François Mandel<sup>[1]</sup>: La chimie, base fondamentale de la pharmacie, lui parut digne de ses méditations. Modeste alors, et cultivée seulement par un petit nombre d'initiés, elle laissait déjà entrevoir les hautes destinées auxquelles elle était appelée. () Il se remit donc à l'étude () et fournit, par ses recherches sur les eaux minérales de notre province, d'utiles documens aux chimistes ().

En 1772, donc un an après sa réception comme maître apothicaire et la reprise de la pharmacie paternelle, Mandel procède à l'analyse d'une eau provenant de la propriété Isabey située en face de chez lui. Il pense avoir découvert une nouvelle eau minérale et publie à ce sujet un fascicule de 21 pages où il décrit son analyse et les propriétés de l'eau, qu'il adresse au Collège royal en vue d'obtenir son approbation.

Mais Nicolas refait l'analyse et publie ses résultats en indiquant que la minéralisation de l'eau n'est due qu'à sa contamination par des matières fécales. Mandel, qui est ridiculisé, lui répond par un document de 23 pages auquel Nicolas ne manque pas de répondre aussi. Mandel réplique par une nouvelle brochure dont le titre commence par *Vous pouvez vous dispenser de me dire*. [3] [12]

L'affaire s'arrête là, au moins au niveau des publications. Elle va cependant laisser des traces durables dans les relations entre les deux apothicaires chimistes. Nicolas a réussi la première étape de sa carrière de chimiste et repoussé celle de Mandel qui ne publiera plus rien pendant plus de vingt années.

Mandel a bien sûr d'autres préoccupations, dont celle de sa pharmacie et de la situation financière de sa famille qui été compromise et que la vente d'eau aurait pu contribuer à rétablir.

#### La nomination de Nicolas comme professeur de chimie et l'échec de Mandel à la nomination comme démonstrateur de chimie de la Faculté de médecine

Les lettres patentes de création de la chaire de chimie de la Faculté, données le 19 août 1776, précisent dans leur article IX que le professeur est nommé par concours mais que le démonstrateur est choisi par la Faculté. [13] [14]

Le premier professeur et le premier démonstrateur, nommés tous deux par le roi, sont Henri Michel du Tennetar et Pierre-François Nicolas. Lorsque Michel du Tennetar démissionne début 1780, Nicolas lui succède par provision royale du 1<sup>er</sup> août suivant, sans concours, mais à la condition de se faire recevoir docteur en médecine, ce qui apparaît normal.

Il faut s'arrêter un instant sur les «études» de médecine de Nicolas. En effet, reçu bachelier le 17 mars 1780, il soutient sa thèse de licence le 2 septembre suivant avec pour sujet *De Praeparatione Pulveris* contre l'opposition publique de Mandel! A l'issue de la présentation, la faculté et Mandel se rendent au laboratoire de Nicolas pour le voir donner une réfutation expérimentale des critiques qui lui ont été opposées. Enfin, il soutient sa thèse de doctorat le 29 mars 1781 avec un sujet qui a l'art de combiner la chimie, la médecine, la toxicologie et l'hygiène, mais qui se place sur un terrain scientifique occupé jusqu'alors par Harmant, professeur de chimie au Collège royal et défenseur de Mandel. [12]

L'antagonisme entre Nicolas et Mandel ne se limite pas à l'incident survenu lors de la soutenance de la thèse de licence de médecine du premier. Dans les mêmes moments, Nicolas publie les résultats des analyses qu'il a pratiquées avec son ancien élève Renaud sur les eaux de Saint-Dié (*Dissertation chymique sur les eaux minérales de St Diez*). Une querelle s'engage avec Mandel dans la presse locale (*Affiches de Lorraine* et *Journal littéraire de Nancy*) sous la forme de lettres et d'articles, par l'intermédiaire de Beaupré, élève de Mandel. Nicolas se défend bien entendu. Il est soutenu par Michel du Tennetar et Jadelot, cependant que Mandel reçoit le soutien d'Harmant. Mais Mandel ne trouve pas avantage à ces disputes et il va subir peu après les conséquences de l'incident et de ces échanges.

En effet, lors de la nomination de Nicolas, la Faculté avait choisi l'apothicaire Christophe Delaporte comme démonstrateur. Mais Delaporte décède le 18 août 1782 et son remplacement va susciter des difficultés. Les professeurs se réunissent à ce sujet dès le 22 août. Willemet, déjà démonstrateur au Collège royal de médecine, et Mandel sollicitent la place et ont pris contact avec la Faculté. Peut-être embarrassée par ces deux candidatures, en fait surtout par celle de Mandel que Nicolas ne peut certainement pas accepter compte tenu de leurs mauvaises relations, elle décide d'ouvrir un concours entre tous les apothicaires de Nancy, qui aura lieu le 9 septembre, comportera douze questions de chimie et où chaque candidat paraîtra seul. Mais, le 3, un apothicaire (on ignore lequel) proteste contre le caractère non public du concours. [14]

La Faculté décide aussitôt d'annuler sa délibération du 22 août et de choisir ce même jour à 18 heures son démonstrateur de chimie selon les termes des lettres patentes de 1776. C'est Willemet qui est choisi. Cela ne nous étonnera pas. Elle aura moins de souci avec lui qu'avec Mandel et sa fonction au Col-

lège royal pourra faciliter les relations entre les deux structures plus ou moins concurrentes. Mais il est certainement moins compétent en chimie que Mandel qui est aussi bachelier en médecine, qui rêve depuis toujours d'une carrière de chimiste, et que Nicolas, un peu plus âgé, a gagné de vitesse.

Si le concours avait eu lieu, il l'aurait certainement emporté sur les autres apothicaires de la ville, ce qui n'aurait sans doute pas arrangé Nicolas, qui était certainement le promoteur de l'idée du concours destiné à accroître la concurrence. De toute façon, entre les deux candidats, le choix de Nicolas ne peut se porter que sur Willemet et il a dû «peser» dans ce sens lors de la discussion de la Faculté.<sup>[13]</sup>

C'est donc un échec pour Mandel qui ne parvient toujours pas à se faire une place de chimiste à Nancy Il lui faudra pour cela attendre la Révolution. Jusque là, il ne publie à peu près plus et n'apparaît en effet qu'à l'occasion d'une intoxication mortelle par le nitre (nitrate de potassium) en 1787, où La Flize, l'auteur de la note, <sup>[15]</sup> signale les «expériences faites devant nous par M. Mandel» qui démontrent la responsabilité du produit dans le décès, et comme rédacteur de la *Pharmacopoea nanceiana* terminée en 1785 mais qui ne paraîtra qu'en 1795. <sup>[16]</sup>

#### Le mariage et la descendance<sup>[3]</sup>

François Mandel épouse Anne Marie Thérèse Félix (1755-1826) le 19 décembre 1786. Vu le nom de la jeune épouse, il serait intéressant de rechercher si elle est apparentée, et si oui, à quel niveau, avec Jean Félix, né en 1701 à Haroué et décédé en 1768 à Nancy, docteur en médecine et médecin ordinaire du Roi de Pologne, agrégé au Collège royal de médecine à sa fondation en 1752 et son professeur de chimie, puis conseiller du Collège en 1767.

François et Anne Marie ont cinq enfants parmi lesquels Dominique Louis Victor, né en 1791 et décédé en 1813, et Joseph Hippolyte Aimé, né en 1795 (an III) et décédé en 1855, seront pharmaciens. Diplômé à Strasbourg en 1820, ce dernier succède à son père 87 rue Saint-Dizier, mais cesse son activité dès 1829, mettant ainsi un terme à la lignée des Mandel pharmaciens à Nancy.

#### La Révolution et la notoriété

Comme indiqué précédemment, c'est la Révolution qui donne à François Mandel l'opportunité d'exercer diverses activités au bénéfice de la collectivité scientifique et de la municipalité nancéiennes. Au plan scientifique, il participe de près ou de loin à la constitution et au fonctionnement de l'Ecole centrale de la Meurthe, de la Société de santé de la commune de Nancy, plus tard, de la Société des sciences, lettres et arts dont il sera le président. Ces activités sont

l'occasion de réaliser des expériences de chimie au profit de diverses activités professionnelles et de présenter leurs résultats sous forme de communications et de publications à Nancy et à l'extérieur.

Mandel se dévoue aussi tout de suite et jusqu'à sa mort au profit de sa ville natale et des collectivités auxquelles il appartient : rédaction du cahier de doléances des apothicaires de Nancy, déplacements à Paris dans le cadre départemental, inspection du jardin botanique, administration des prisons, des hospices civils, des subsistances, participation à plusieurs jurys de médecine et pharmacie, expertise des drogues saisies à l'occasion des inspections des pharmacies et drogueries. De Haldat indique aussi<sup>[1]</sup> qu'il a été conseiller municipal, sans en préciser la période.

Enfin, à titre privé, Mandel est membre de la franc-maçonnerie et il est vénérable de la loge à laquelle il appartient.

#### L'Ecole centrale du département de la Meurthe

Après la suppression des structures universitaires de l'Ancien régime, le rétablissement de moyens d'enseignement passe entre autres par la création des écoles centrales des départements. Dans le département de la Meurthe, l'école a son siège à Nancy, et Gain<sup>[17]</sup> indique que, pour la réorganisation de l'enseignement du second degré, «pour cette tâche, ni les hommes, ni les projets ne manquaient», et il cite MM. Mandel, Nicolas, Lamoureux, Willemet, Coster, etc, mais sans préciser pour quelles raisons.

Il est prévu que les candidats au professorat seront examinés et élus par un «jury d'instruction» avec l'approbation de l'administration départementale. Celle-ci, au reçu d'un courrier de l'administration centrale, nomme les cinq membres du jury le 6 nivôse an III (26 décembre 1795) mais Mandel n'en fait pas partie. Il est très vraisemblable que son influence s'est néanmoins exercée sur les choix du jury suite au refus du ministre de dédoubler la chaire de physique et de chimie. Si tel avait été le cas, Deshayes, membre du jury et ci-devant professeur de physique au collège, aurait été nommé en physique, et Nicolas, ci-devant professeur de chimie (et d'histoire naturelle) à la Faculté de médecine, aurait reçu la chaire de chimie. Du fait de ce refus, Deshayes est nommé en physique et chimie et Nicolas en histoire naturelle, ce qui ne fait pas son affaire et oblige à nommer Willemet professeur-adjoint pour la botanique. Mandel n'est certainement pas étranger à ces choix.

Mandel est ultérieurement nommé membre du jury d'instruction publique. Dans le détail du cabinet de chimie, physique et histoire naturelle dont Nicolas est propriétaire et qu'il propose à la vente, Mandel est mentionné comme président du jury de l'Ecole centrale le 3 thermidor an VI, soit le 21

juillet 1798. [18] Il a peut-être été nommé avant, mais je n'ai pas encore trouvé de nomination parmi les très nombreuses lettres que contiennent les registres de correspondance de l'époque. [19] Gain précise qu'il démissionne le 13 ventôse an VIII (4 mars 1800). [17] Il indique que la rapide démission de Nicolas de ses fonctions à l'Ecole centrale (il est rémunéré jusqu'en pluviôse an VI, soit mai 1798 et Willemet lui succède [20] est en partie due à ses mauvaises relations avec Mandel, «membre du jury». Ce dernier s'occupe aussi du pensionnat de l'Ecole comme membre du jury et surtout comme officier de santé, mais Gain précise qu'il ne connut pas d'épidémie.

#### La Société de santé de la commune de Nancy<sup>[21]</sup>

Le 26 brumaire an IV (17 novembre 1795), onze membres des institutions nancéiennes supprimées par les instances révolutionnaires, parmi lesquels Mandel, adressent aux administrateurs du département une pétition en vue de profiter de l'article CCC du titre X de la Constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795), c'est-à-dire de former un «établissement particulier d'éducation et d'instruction» pour «concourir aux progrès des sciences, des lettres et des arts». En bref, ils se proposent de «contribuer () au soulagement des malades en formant des élèves qui se rendront utiles à l'Etat». L'administration départementale renvoie la requête à l'administration municipale qui répond positivement le 2 germinal an IV (22 mars 1796). C'est le 25 thermidor (13 août 1796) qu'est rendu public le règlement de la Société fondée en début d'année et comportant treize cosignataires dont trois pharmaciens [22]: par rang d'âge décroissant, Willemet, Nicolas et Mandel.

L'article V des statuts indique que ses membres «() feront des cours, de manière à ce que toutes les parties puissent être enseignées successivement, et dans les temps convenables». La question est abordée le jour même de la publication des statuts, le calendrier est constitué et le début des enseignements fixé au 1<sup>er</sup> frimaire (21 novembre 1796) avec la tenue d'une séance publique. Les élèves doivent se faire inscrire pour l'enseignement, qui dure trois années et donne lieu à un «certificat de fréquentation» pour chaque cours. A l'issue des trois années et s'ils ont été assidus, les élèves peuvent demander à subir un examen en vue de l'obtention d'un «certificat de capacité». C'est ainsi que dans les archives de la Société<sup>[23]</sup> figurent deux demandes d'élèves en pharmacie qui, en 1798, sollicitent une date pour cette interrogation en précisant qu'ils ont obtenu du «professeur Mandel» leur certificat de fréquentation. Ces demandes sont attestées du 7 brumaire (28 octobre 1798) par Mandel qui indique qu'ils ont «suivi ses cours pendant trois années consécutives à Nanci» (sic).

L'existence de ces cours est certaine jusqu'en l'an XII. A ce moment, la société est plutôt connue sous le nom de «Société de médecine». Mandel y

enseigne la thérapeutique et la pharmacie, mot qui ne figure pas toujours dans les documents. Il enseignait déjà la pharmacie gratuitement à titre privé auparavant et il avait reçu pour cela une mention honorable de la Convention le 22 brumaire an III.<sup>[21]</sup>

L'enseignement semble avoir intéressé Mandel, et ceci peut expliquer sa candidature à la Faculté de médecine et plus tard son appartenance au jury de l'instruction publique. Deux documents de sa main conservés aux Archives départementales en font foi : un «Projet de programme d'enseignement à l'Ecole de santé» et «Utilité d'attacher un professeur de pharmacie aux écoles de Santé». [24]

Comme indiqué plus haut, la Société tient une séance publique au moment de la rentrée «universitaire». Les professeurs y présentent des communications sur des sujets scientifiques en rapport avec l'enseignement. Certaines de ces communications font l'objet de courtes publications, et celles des pharmaciens paraissent dans le *Journal de la Société des pharmaciens de Paris*. Mandel est l'auteur des travaux suivants : *Dissertation minéralogique sur le mercure, son utilité dans les arts, ses préparations médicinales* présentée à la séance publique du 1<sup>er</sup> frimaire an VI (21 novembre 1797), *Dissertation sur le fer* (1<sup>er</sup> frimaire an VII, 21 novembre 1798), *Dissertation chimico-minérale sur l'usage de certaines préparations d'antimoine* (1<sup>er</sup> frimaire an VIII, 22 novembre 1799). Un travail sur les *Médicaments huileux* est de date incertaine.

#### L'«affaire» de l'«eau de Mettemberg»

L'eau de Mettemberg ou «quintessence antipsorique» est un médicament de composition secrète, appelé de ce fait «remède secret», destiné au traitement de la gale. Il est proposé en 1794 (an III) par l'ancien chirurgien militaire Joseph Mettemberg, originaire de Sainte-Croix-aux-Mines, suite à un appel fait l'année précédente par le gouvernement en vue de trouver des remèdes contre la gale qui est une affection très répandue dans les armées en campagne et qui est alors du ressort des chirurgiens. Ce médicament, d'usage externe, est très employé et son auteur bénéficie d'appuis.

En 1801 ou 1802, Mandel est «sollicité par un confrère médecin» qui «éprouve des accidents graves par suite de l'usage externe de ce spécifique». C'est lui-même qui l'indique. Rappelons qu'il est pharmacien et médecin. Lors de la séance publique de la Société de santé du 2 messidor an X (21 juin 1802), en présence du préfet de la Meurthe, il expose les résultats de ses analyses du médicament et conclut : «C'est avec la plus grande surprise que j'ai découvert () que la base de ce spécifique était un des plus délétères, un des plus actifs poisons connus, le Muriate de Mercure suroxygéné, aujourd'hui

nommé Mercure sublimé corrosif». Mandel ne s'est pas trompé sur la toxicité de ce composé appelé aujourd'hui chlorure mercurique, ce qui n'empêcha pas «l'eau» de poursuivre une longue carrière... Compte tenu des risques de son emploi, Mandel désire que ses résultats soient rendus publics afin que ses utilisateurs soient prévenus de sa toxicité, même s'il ne doit être employé qu'en usage externe, et *Le Journal de la Meurthe* les publie dès le 11 messidor (30 juin). C'est le début d'une assez longue polémique entre des lecteurs et Mandel qui, même après la fin de ces échanges de lettres dans ce journal, continue à s'occuper de ce produit et publie d'autres notes à son sujet dont : «Avertissement sur le remède intitulé Quintessence anti-psorique ou Eau de Mettemberg» en l'an X et «Lettre à M. Mettemberg relative à son mémoire à consulter contre l'Ecole de Médecine de Paris le 4 fructidor an XII» (22 août 1804). Mandel appelle son auteur «le docteur Met-en-Bière» !\footnumber 1000 publics de paris le 4 fructidor an XIII» (22 août 1804). Mandel appelle son auteur «le docteur Met-en-Bière» !\footnumber 1000 publics de paris le 4 fructidor an XIII» (22 août 1804).

A Paris, en 1820, donc bien plus tard que Mandel, Charles-Louis Cadet de Gassicourt s'élèvera aussi contre ce remède et il en subira des désagréments. <sup>[25]</sup> C'est sans doute cette préoccupation qui lui fera connaître Mandel et le conduira à rédiger une notice nécrologique à sa mort en 1820. <sup>[2]</sup>

# La pharmacopée de Nancy, le Catalogue des médicaments et le Formulaire pour les prisons et maisons d'arrêt

Les statuts de la maîtrise des apothicaires de Nancy, délivrés par Stanislas en 1764, ordonnent de dresser un dispensaire - ou formulaire - des remèdes en suivant le Codex de Paris. Mais c'est seulement en 1784 que Mandel, premier juré du corps cette année-là, soumet un projet au Collège royal de médecine. Depuis sa réception à la maîtrise et la reprise de la pharmacie paternelle, Mandel est aussi l'apothicaire de la Maison du Refuge, rue des Quatre-Eglises, et il le restera jusqu'à sa fermeture en 1793. [26] Il est donc en contact avec les maladies qui nécessitent des soins hospitaliers et avec les pharmacopées en usage pendant ces décennies. Le 9 janvier 1786, une commission constituée de Gormand, Guillemin, La Flize, Nicolas, Willemet, Matthieu et Mandel, est chargée d'en examiner le plan et d'aboutir à sa publication. Les travaux durent plusieurs années et l'ouvrage est prêt à être publié en latin à la fin de l'année 1790. Les changements apportés par la Révolution en retardent encore l'impression et Mandel ne fait publier «sa» pharmacopée qu'en 1795 avec sa traduction en français page par page, la nouvelle nomenclature chimique et de nouveaux noms. Le catalogue occupe 49 pages avec 282 plantes, 31 minéraux et 17 produits animaux. Lui succèdent 14 pages de listes puis la pharmacopée dans 312 pages. Douze chapitres proposent 275 médicaments groupés en 41 sections et 5 appendices. Au total, les drogues simples et les médicaments sont environ deux fois moins nombreux que dans le dispensaire parisien de 1758 et

les formules des préparations sont simplifiées. A la date du 29 brumaire an V (19 novembre 1796), les délibérations du corps municipal de Nancy mentionnent : «Le président a reçu de Mandel, officier de santé, un livre élémentaire de Pharmacopée, écrit en latin et en français, en hommage. Après avoir ouï la commission du directoire exécutif, l'administration municipale fait mention honorable et le livre sera déposé aux archives de la commune comme monument de science et charge le président de témoigner sa reconnaissance». [27] L'ouvrage est bien accueilli par la Convention qui lui décerne une mention honorable et l'envoie aux comités des secours publics et d'instruction publique. Mais il paraît trop tard pour intéresser la Lorraine, et en dépit de ses qualités et des nouveautés qu'il comporte, n'a qu'une diffusion limitée et une influence négligeable sur l'évolution de la pharmacie. [16] L'original de la pharmacopée est actuellement conservé dans les archives du Collège royal à la Faculté de médecine de Nancy. [28]

En 1805, en tant qu'administrateur des hospices et des prisons, Mandel est chargé par le jury de médecine et de pharmacie du département, de rédiger un catalogue des médicaments qui doivent se trouver dans les pharmacies des hospices et un formulaire destiné aux prisons et maisons d'arrêt. Le jury est établi par la loi du 19 ventôse an XI et comprend les médecins Lafitte et Serrières auxquels le préfet adjoint quatre pharmaciens le 12 fructidor an XII (30 août 1804): Willemet, Mandel, son élève Beaupré, et Noël, bientôt remplacé par Matthieu. Le médecin Haldat est nommé suppléant en 1805. On ne sait pas très bien si c'est le jury ou le préfet ou un ordre venu de Paris qui est l'instigateur de la rédaction de ces documents, le préfet s'attribuant l'initiative dans un courrier qu'il adresse au sous-préfet de Toul le 7 janvier 1806 en lui précisant qu'il faut se conformer au formulaire et que ses médicaments sont suffisants puisqu'en cas de maladie grave, une hospitalisation est décidée.

Mandel est le véritable auteur et sans doute le seul rédacteur des manuscrits, puisqu'il adresse un «avis du rédacteur» à ses collègues du jury qui signent les deux manuscrits pour approbation. [26] [29]

Le *Catalogue* commence par les médicaments simples présentés en 26 classes décrites par leurs propriétés : dépuratives, vermifuges, diurétiques, etc., et leur mode d'administration. Il s'y trouve 175 plantes, 21 minéraux et 9 produits d'origine animale, ce qui est conforme aux habitudes et connaissances du temps. Viennent ensuite 20 classes de médicaments composés avec les noms de 87 préparations et la posologie. Les remèdes externes forment ensuite une liste à part. Le *Formulaire* pour les prisons rassemble 81 préparations rangées sous dix formes galéniques : potions, pilules, lavements, etc., sans doute en vue de simplifier la tâche des praticiens, la gestion de la pharmacie et le coût de fonctionnement.

Tous ces médicaments, de première nécessité, diffèrent en partie de ceux des ouvrages de l'époque. A titre d'exemple, le *Code des hospices* de Parmentier n'en rassemble respectivement que 58 et 36. Mandel emploie la nouvelle nomenclature chimique (par exemple *sulfate de magnésie* au lieu de *sel d'Epsum*) et de nouvelles désignations (*onguent de nitrate mercuriel* au lieu de *onguent citrin*). Toutefois les quantités restent exprimées dans les anciennes mesures et non dans le système métrique. Le *Formulaire* est copié et envoyé aux maisons d'arrêt, mais le *Catalogue*, bien qu'adopté par le jury à la fin de 1805, n'a pas dépassé le stade du manuscrit.

### La Société des sciences, lettres et arts de Nancy

Mandel n'entre pas dans cette compagnie avant la Révolution, et ceci pour deux raisons : ses activités et sa notoriété ne sont pas suffisantes, et Nicolas qui en est membre depuis 1782 y ferait certainement obstacle. La situation est totalement différente lorsque la société se reconstitue au début du XIXème siècle. Mandel dispose à ce moment d'un dossier de publications riche et varié et d'un grand nombre d'activités au bénéfice de la collectivité. Il est maintenant très connu dans Nancy.

La Société libre des sciences, lettres et arts de Nancy l'accueille en tant que membre titulaire le 22 août 1802.[30] Il figure comme membre résident à la page 19 du Rapport sur l'établissement de la Société libre des sciences, lettres et arts de Nancy, approuvé par le préfet Marquis le 22 ventôse an XI et imprimé chez Vigneulle et chez Thiébaut à Nancy. Dans son Rapport sur l'établissement, la correspondance et les travaux de la Société, de Haldat mentionne, pour la séance publique du 1er nivôse an XI (22 décembre 1802) la communication «Analyse du spécifique de Mettemberg». Trois présentations sont référencées [3] [31] en 1803, relatives à la détérioration des vins, au danger du méphitisme des marnières et aux secours aux noyés. En l'an XII, le Précis analytique des Travaux de la Société rapporte l'analyse d'une eau du jardin de M. Marmod à Jarville, en 1805, la «combustion de la tourbe» et «l'altération de plusieurs médicaments», en 1806 la proposition d'une meilleure préparation de la «poudre anglaise», dite «de James»[32] la comparaison des soudes d'Alicante et de Dieuze, et un rapport sur la falsification du poivre. L'année suivante, 1807, Mandel examine un nouveau savon fabriqué à Nancy, puis il poursuit par des observations sur les médicaments huileux et onctueux, sur le mercure et sur une recette contre l'empoisonnement par l'arsenic. 1810 le voit faire un rapport sur des analyses d'eaux de Nancy par M. de Dombasle et présenter un travail sur le blanchissement du linge. En 1811 et 1812, il disserte sur une question d'anatomie pathologique relative au poumon, sur les boules de Mars qui l'ont toujours intéressé, et sur

la pénurie des subsistances. Les années qui suivent sont «agricoles» : «graisse» des vins, culture et conservation des pommes de terre, inconvénients de l'emploi du fumier pour la vigne, moyen de se débarrasser des limaces Ces quatre derniers travaux paraissent dans le *Précis analytique* en août 1819. Mandel meurt le 26 novembre 1820. Il a présidé notre compagnie en 1806 et 1809, et a été bibliothécaire-archiviste et trésorier-questeur en 1816. [31]

#### La participation à la vie publique nancéienne

Le premier acte de cette participation semble être la rédaction des doléances de la communauté des apothicaires de Nancy par Mandel et Remy Willemet suite à l'assemblée du 11 mars 1789. [33] En décembre, Mandel est avec Desmoulon (ou de Moulon), Nicolas et André, l'un des quatre députés réprésentants de la commune à Paris pour demander à l'Assemblée nationale que Nancy soit le chef-lieu du département et le siège de la cour suprême. [34] Les dépenses occasionnées par ce déplacement sont réglées le 13 février 1790 à hauteur de 2549 livres. [35]

C'est au cours de cette même année 1790 que Mandel devient administrateur des hospices et administrateur des prisons, ce qu'il demeurera respectivement pendant 20 et 30 ans. [26] En 1819, la Société royale pour l'amélioration des prisons reconnait publiquement son zèle et sa philantropie et lui décerne une médaille que son fils et successeur reçoit à sa place en 1820 après son décès. [1]

Lorsqu'en l'an II, les comités des domaines et d'instruction publique de la Convention posent des questions aux «citoyens composant l'administration du district de Nancy», à propos du «jardin de botanique», Gormand répond le 23 thermidor de la 2ème année (10 août 1794) que «le conseil général de la commune de Nancy a chargé de l'inspection un de ses membres le citoyen Mandel pharmacien», [36] ce qui constitue une preuve que, contrairement à ce qui est parfois écrit, le jardin n'est pas à l'abandon.

Mandel est aussi administrateur des subsistances, pendant une période que je n'ai pu préciser, mais qui se situe vers la fin du 1<sup>er</sup> Empire, ce qui le conduit à présenter à la Société académique un mémoire intitulé «Contre la pénurie des subsistances en 1812» qui paraît dans le *Précis analytique des Travaux* l'année suivante.

Il n'est pas étonnant aussi que de nombreux jurys et conseils font appel à sa compétence et à son sens du bien public : Conseil d'agriculture, arts et commerce de la Meurthe vers 1802, jury de médecine du département en 1804 avec participation aux visites des pharmacies et drogueries, [37] ce qui l'amène à être expert pour l'analyse des drogues saisies en mars 1807, novembre et

décembre 1811-janvier 1812,<sup>[38]</sup> jury organisé «pour l'examen des produits destinés à l'exposition pendant les fêtes préparées à nos armées victorieuses» en 1806.<sup>[3]</sup>

Au cours de l'année 1815, Mandel est adjoint au maire de Nancy et cité comme juge de paix. Il est élu (nommé?) maire (provisoire?) le 17 juillet de cette même année, succédant à Antoine Michel Mengin, mais il donne sa démission immédiatement et c'est Payot de Beaumont qui «lui succède». [39] Dans son *Eloge...*, [1] de Haldat est peu précis sur ces fonctions municipales et n'évoque pas la démission de Mandel dont nous ignorons les motifs, peut-être simplement l'âge, 66 ans, les difficultés prévisibles ne l'ayant pas forcément effrayé s'il avait été plus jeune.

#### L'œuvre scientifique de François Mandel

Les travaux et publications de François Mandel dépassent la cinquantaine. [3] Si l'on enlève les trois premiers qui datent de 1772 et correspondent à «l'affaire» de l'eau de la propriété Isabey, les autres sont tous postérieurs à la *Pharmacopea nanceiana* dont la version latine était terminée en 1785, mais dont l'édition «définitive» est postérieure de dix ans ou plus : 1795 selon de Haldat, [1] la fin de l'année 1796 où elle est disponible chez son auteur, ou même 1797 puisqu'elle est réputée être de l'an V. [16] Les derniers travaux sont de 1820, année où Mandel meurt.

Les difficultés suscitées par P.-F. Nicolas dès les premiers travaux que Mandel présente l'ont semble t-il amené à suspendre sa production scientifique. Tous deux voulaient «se placer» à Nancy en tant que chimistes, ce qui, à ce moment était un bon moyen d'acquérir une notoriété. Mais Nicolas avait «une longueur d'avance» sur Mandel né six années après lui et ayant eu le handicap de perdre son père et de devoir aussi faire face à des soucis financiers, ce qui n'est pas propice à la recherche désintéressée. Aussi le nom de Mandel ne réapparaît-il que beaucoup plus tard, en 1785 et 1787, d'abord dans le domaine de la pharmacie et du médicament, que Nicolas «n'occupe» pas, puis, à partir de la Révolution, en chimie et dans d'autres domaines, quand sa «puissance» s'accroît et que celle de Nicolas stagne ou est contrariée, en partie par Mandel qui a l'opportunité de se venger, en partie pour d'autres raisons, et que Nicolas quitte Nancy pour Paris en prairial an VI, soit juin 1798. [20] Dès lors, il n'y a plus en ville que deux pharmaciens «universitaires» : Willemet, botaniste reconnu, peu porté vers la chimie et âgé de plus de soixante ans, et Mandel, qui peut «enfin» se consacrer à la chimie, et aux sujets qui touchent à la médecine et à la pharmacie.

Dans un souci didactique et pour simplifier, il est possible de classer les travaux de François Mandel sous trois thèmes principaux et deux accessoires :

1. la pharmacie et le médicament, 2. la chimie et les toxiques, 3. les vins et les alcools, 4. la pomme de terre et les questions agricoles, et 5. les eaux.

Parmi les médicaments, Mandel s'est intéressé à la «boule de Mars», ou «boule d'acier vulnéraire» ou «boule de Nancy», produit solide en forme de boule ronde ou ovoïde d'une trentaine de grammes munie d'un ruban, obtenu par évaporations de mélanges de limaille de fer et de tartre (tartrate acide de potassium) macérés dans des décoctions de plantes vulnéraires, [40] ce dernier point étant une particularité nancéienne apparue au début du XVIIIème siècle. [41]

Ces boules sont fabriquées par les apothicaires et par des particuliers qui leur font concurrence, les formules et les modes opératoires étant secrets. Pour son usage, la boule est trempée dans l'eau qui est ensuite bue, constituant une médication martiale par le fer qui a été dissous et qui va être utilisé pour les besoins de l'organisme. L'eau peut aussi être appliquée sur la peau, «l'eau de boule» étant hémostatique<sup>[42]</sup> et vulnéraire. La boule est alors suspendue par son ruban pour sécher à l'air jusqu'à sa prochaine utilisation. Cette forme médicamenteuse est apparue au XVIIème siècle, la plus ancienne mention étant due à Dubé dans son *Médecin des Pauvres* en 1675 sous l'appellation «pierre d'acié», et le nom de «boule médicamenteuse» étant dû à Helvétius en 1706. [41] Le nom de Nancy est resté attaché à ce médicament qui y est cité pour la première fois sous ce nom par Pierre-François Nicolas dans son *Cours de chymie théorico-pratique* en 1777. [43]

Mandel est membre de la commission de «visite des pharmacies, des boutiques des droguistes et des vendeurs de boules d'acier» dès 1772 et expert pour «l'analyse des drogues saisies» en 1785. [3] Les archives conservent des procèsverbaux de visites, d'analyses et de destruction de produits de mauvaise qualité dans lesquels il est cité. Il en parle bien sûr dans «sa» Pharmacopée et son activité en ce domaine se poursuit jusqu'à la fin de sa carrière avec en 1811 ses expertises dans les affaires Maurice et Milot, [38] puis en 1812 une publication au *Journal de pharmacie*, cependant que «la composition et les vertus de la Boule d'acier, dite boule de Nancy» sont présentées à notre compagnie en 1813. [3] [31]

Mandel s'est sans doute intéressé au vin avant d'écrire à son sujet, ce qui ne nous étonnera pas car la vigne est alors cultivée partout, cependant que beaucoup de vins, préparés dans des conditions empiriques ou insatisfaisantes, sont de mauvaise qualité ou ne se conservent pas. Il réagit à l'ouvrage de Cadet de Vaux, [44] frère de Cadet de Gassicourt et membre associé de notre compagnie, par deux notes parues en septembre et novembre 1800 : Observations ænologiques, relatives à l'ouvrage du Cen Cadet de Vaux, sur l'art de faire le vin, et Nouvelles observations..., et ce sujet va donner lieu à des travaux de sa part jusqu'à son décès : Dissertation sur la détérioration des vins, les causes qui la

déterminent, les moyens d'y obvier, enfin ceux de les guérir lorsqu'ils sont malades, présenté à notre compagnie en août 1803, L'art de faire, de gouverner et de guérir les vins en mai 1804 (74 pages), Mémoire sur la maladie des vins couronné par la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne et publié dans ses Mémoires en 1813, encore cinq communications à notre compagnie<sup>[3]</sup> dont les textes paraissent dans les Précis analytique des travaux en 1817 et 1819, enfin un dernier mémoire sur le salpêtre et la graisse du vin en 1820. Il faut ajouter à cet ensemble un travail sur la Confection des eaux de vie, où Nicolas, qui est chargé de surveiller la qualité de ces alcools en Lorraine, est cité. [45] Mandel apparaît donc comme ayant été «passionné» par la question des vins. Par ses analyses, ses avis et ses conseils, il ne se comporte pas seulement en chimiste, mais également en hygiéniste «soucieux de mettre les vignerons en garde contre des pratiques aussi bien ancrées que nocives». [46]

C'est de Haldat<sup>[1]</sup> qui nous renseigne le mieux sur les sociétés et académies dont F. Mandel a été membre : Société (académie ?) littéraire de Dijon, sociétés de médecine de Paris, Bordeaux, Caen, Montpellier et Evreux, Société de pharmacie de Paris (Cadet de Gassicourt ne l'indique pas dans sa notice nécrologique parue au Bulletin de pharmacie), sociétés d'agriculture de Nancy, Strasbourg et Châlons-sur-Marne (en réalité Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne dont il est lauréat avec un *Mémoire sur la maladie des vins* publié dans ses Mémoires en 1813, année où il devient membre de la société, où il publie une seconde fois en 1819 : *Mémoire sur les moyens de préserver les murs de craie des atteintes du salpêtre*), Société minéralogique d'Iéna.<sup>[1] [3]</sup>

#### La franc-maçonnerie

Nous n'avons que peu d'éléments sur ce sujet. Dans ses *Notes...*, <sup>[47]</sup> Bernardin indique seulement que F. Mandel est membre et vénérable de la loge *Saint-Jean de Jérusalem*, fondée en 1772, de 1807 à 1808. En dehors de ses titres connus, il le qualifie de docteur en médecine, ce que je pense qu'il n'a jamais été, de publiciste, sans doute dans le sens d'auteur qui rend publiques des connaissances scientifiques et techniques, Mandel n'ayant été ni journaliste, ni écrivain, et de conseiller général.

#### Conclusion

«François» Mandel est incontestablement l'un des trois plus illustres pharmaciens de Nancy du XVIIIème siècle et surtout bien sûr de sa seconde moitié. Pour le début du XIXème siècle, il est le seul jusqu'à Braconnot qui débute sa carrière nancéienne grâce à l'appui de Willemet en 1806. Longtemps éclipsé par Nicolas, il ne peut s'exprimer qu'à la faveur de la Révolution. Dans le «trio» qu'il constitue avec Willemet et Nicolas, Willemet n'est pas chimiste et n'est

ni vindicatif ni ambitieux. A l'opposé, Nicolas est un bon chimiste, certainement un bon pharmacien mais peu intéressé par la pharmacie, un homme de laboratoire sans doute proche de notre « professeur Tournesol » selon certains documents, mais aussi un ambitieux et un politique.

Mandel est à la fois un praticien et un chercheur, dévoué au monde de la pharmacie : officine, hôpital, commission des boules et autres ; dévoué à la société : département, commune. Pharmacien, il est aussi médecin et peut-être plus que Nicolas, même s'il n'est que bachelier en médecine, au plus licencié. C'est un vrai pharmacien par les analyses de médicaments qu'il pratique, sa préoccupation de leur stabilité et de leurs falsifications, la rédaction de la *Pharmacopée de Nancy* et de deux formulaires, etc. Son laboratoire officinal sert aux expertises demandées par les uns et les autres (La Flize, ses collègues, le préfet). Dévoué aux hôpitaux, aux hospices et aux prisons, il est aussi professeur à l'Ecole centrale et à la Société de santé. Il s'occupe de la question des subsistances, de l'analyse de produits agricoles, alimentaires, industriels, etc.

Tout ceci représente une grande activité, un grand éclectisme, un grand dévouement. Aussi est-il sans doute le plus grand de tous par le nombre et la diversité des travaux et des activités, même s'il ne l'a pas été le plus longtemps car il est dépassé en longévité scientifique par Willemet (1762-1807, soit 45 années) et légèrement par Nicolas (1776-1798, soit 22 années), quoique, si l'on tient compte de «l'analyse Isabey» en 1772, il dépasse Willemet.

80 + 03

#### Discussion

François Le Tacon remercie Pierre Labrude de cette excellente communication particulièrement bien documentée. Il demande à l'orateur quel était réellement le niveau de l'enseignement de la chimie qui était dispensé à la faculté. En effet, si les découvertes de Lavoisier étaient connues, la composition chimique de nombreux corps n'était pas déterminée et la table des éléments, avec leur poids atomique, n'existait pas. Monsieur Labrude répond que les connaissances étaient nombreuses mais mal dominées.

Monsieur Mainard demande quelles étaient les techniques d'analyse de l'eau. Monsieur Labrude répond qu'elles étaient surtout basées sur les propriétés organoleptiques.

Mademoiselle Voilliard fait remarquer que la présence éclair de Mandel à la Mairie de Nancy peut s'expliquer par le fait qu'elle coïncide avec la bataille de Waterloo.

Monsieur Larcan pense que, parmi les pharmaciens de cette époque, Nicolas a été le plus grand. Monsieur Labrude répond que, pour ce qui est de la chimie, c'est incontestable, de même que Willemet est la figure marquante de la botanique, mais il précise que Mandel est celui qui s'est le plus engagé dans l'action publique.

#### 80 + 03

### Bibliographie et notes

- [1] Haldat M. de, Eloge de François Mandel, doyen des pharmaciens, () lu à la séance publique de la Société, le 10 mai 1821, Nancy, Imprimerie de Barbier, 1821, 16 p. Il s'agit de notre compagnie. L'Eloge figure dans nos Mémoires (Précis analytique), 1819-1823, p. 208 et sq.
- [2] C.L.C. (Charles-Louis Cadet de Gassicourt), Nécrologie M. Mandel, *Journal de pharmacie et des sciences accessoires*, 1821, 7<sup>ème</sup> année, n° 5, p. 247-248, et n° 7, p. 339.
- [3] Martin J., Titres et travaux de Joseph Sigisbert <u>François</u> Mandel () Notes biographiques sur les Mandel pharmaciens à Nancy, Nancy, Faculté de pharmacie, 1992, 19 p.
- [4] Labrude P., Pierre-François Nicolas, apothicaire et médecin, professeur de chimie et membre des académies de Nancy et de Caen. Un chimiste au siècle des Lumières, Nancy, *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 2000-2001, 8° série, vol. 15, p. 123-134.
- [5] Labrude P., Un pharmacien et botaniste lorrain: Pierre Rémy Willemet (1735-1807), Nancy, *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 2004-2005, 8ème série, vol.19, p.211-237.
- [6] La pharmacie Mandel se trouvait au numéro 87 de la rue Saint-Dizier dans un immeuble qui a disparu lors de la création de la rue du Docteur Schmitt. La numérotation des maisons n'ayant pas changé, deux numéros (85 et 87) manquent aujourd'hui entre l'actuelle pharmacie et le cabinet d'optique qui se trouve de l'autre côté de la rue du Dr Schmitt. Le 87 où était la pharmacie Mandel jouxtait la maison où se trouve l'actuelle pharmacie.
- [7] Archives départementales de Meurthe-et-Moselle (ADMM), Ms SAL 302 : archives des apothicaires, règlements et arrêts. En 1764, parmi les apothicaires de Nancy, figure «J.S. Desvillez exerçant dans la pharmacie de la Dlle Veuve Mandel, suivant l'arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 9 février dernier». Sur la famille Mandel : ADMM, 36 J 10 (papiers Pillement), toutefois assez pauvre sur François Mandel.

- [8] ADMM, 1 J 209: archives des apothicaires, folio 5 recto. Egalement Ms SAL 305: 2ème livre appartenant au corps des maîtres apothicaires de Nancy 1745, folios 60-63: Desvillers prend la place et la rendra quand Mandel fils sera reçu à la maîtrise.
- [9] Julien P. et Martin J., Les «Conclusions de pharmacie», à Nancy, à la fin du XVIIIème siècle : entre les «synthèses» et les «thèses», *Revue d'histoire de la pharmacie*, 1995, n° 307, p. 401-407.
- [10] La partie Est de l'actuelle place Henri-Mengin, ou place du Marché, existait à ce moment et s'appelait alors «Grande Place neuve» ou «Place de l'Auditoire». Elle servait déjà de place du marché pour la Ville neuve (P. Robaux et D. Robaux, Nancy-Berne, *Les rues de Nancy*, Peter Lang, 1984, p. 163). A l'époque révolutionnaire puis impériale, la rue Saint-Dizier s'appelle «rue de la Constitution» («républicaine» ajoute H. Lepage). C'est ainsi qu'en 1808-1809, dans le *Précis analytique des Travaux* de notre Compagnie, Mandel est cité comme résidant au 46 de cette rue et comme «doyen du Collège de pharmacie», structure qui n'a jamais existé à Nancy c'était le «corps des apothicaires» ou «la maîtrise» et que de toute façon, la Révolution aurait supprimé en 1793.
- [11] Thèses de la Faculté de médecine de Nancy depuis 1769 jusqu'à la Révolution, registre 1769-1773, Bibliothèque publique de Nancy, sans cote. La thèse de baccalauréat de médecine de Mandel est présidée par le professeur Nicolas Jadelot; elle est rédigée en latin, imprimée chez Bachot à Nancy et comporte quatre pages.
- [12] Perkins J., Creating chemistry in provincial France before the Revolution: The examples of Nancy and Metz. Part 1: Nancy, *Ambix* (Journal de la société pour l'histoire de l'alchimie et de la chimie), Londres, 2003, vol. 50, n° 2, p. 145-181.
- [13] ADMM, D 82, Registre pour insinuation des réceptions des doyens, professeurs, officiers et suppôts de la Faculté de Médecine de l'Université de Nancy, et délibérations depuis le 12 novembre 1768 (jusqu'en 1793), folios 26 à 49.
- [14] Pfister C., Histoire de l'ancienne Université de Nancy (1768-1793) suite, *Annales de l'Est*, Nancy-Paris, Berger-Levrault, 1904, 18ème année, p. 177-252.
- [15] La Flize D. Observation sur un empoisonnement causé par une trop grande quantité de nitre, avec des recherches sur l'usage interne de ce médicament, *Journal littéraire de Nancy*, 1787, vol. 22, p. 307-313. Le rapport original de l'observation est conservé aux Archives communales de Nancy (ACN), HH 31, document n° 6.
- [16] Martin J. et Labrude P., La Pharmacopée de Nancy de François Mandel, *Revue d'histoire de la pharmacie*, 1999, n° 323, p. 317-324.
- [17] Gain A., L'Ecole centrale de la Meurthe à Nancy. 1er messidor an IV-30 germinal an XII 19 juin 1796-20 avril 1804, Nancy, Berger-Levrault, 1922, p. 5, 9, 14, 79, 108 et 120.

- [18] ADMM, L 449 : administration et tribunaux révolutionnaires 1790-an VIII, documents 8 et 9.
- [19] ADMM, L 443 à L 448 : administration et tribunaux révolutionnaires, 1790-an VIII. Dans L 443, folios 22 à 29.
- [20] Nicolas est rémunéré à l'Ecole centrale jusqu'au 12 prairial an VI, c'est-à-dire le 31 mai 1798. Il quitte donc Nancy en juin 1798 (ADMM, L 450 bis, dépenses de l'Ecole centrale).
- [21] Labrude P., La participation des pharmaciens à la création et aux activités de la «Société de santé de la commune de Nancy» (1796-1806), *Revue d'histoire de la pharmacie*, 2007, n° 354, p. 217-232.
- [22] C'est à partir de la Déclaration royale de 1777 sur la pharmacie et l'épicerie que le mot pharmacien remplace officiellement le mot maître apothicaire, mais les deux co-existeront encore au XIXème siècle.
- [23] Archives de la Société de santé de Nancy, Musée de la Faculté de médecine, Nancy, dossier n° 156, liasse de documents.
- [24] ADMM, Ms SAL 310 : archives des apothicaires, recettes de pharmacie, (registre), respectivement folios 19-20 et 21.

  Ce registre contient aussi folios 7 à 12, le manuscrit «Dissertation sur le mercure» de Mandel avec des allusions à l'eau de Mettemberg.
- [25] Flahaut J., Charles-Louis Cadet de Gassicourt, bâtard royal, pharmacien de l'Empereur, Paris, Editions historiques Teissèdre, 2001, p. 425-429.

  Egalement: Bouvet M., Quel est l'auteur des prétendus aveux de Charles-Louis Cadet de Gassicourt?, Revue d'histoire de la pharmacie, 1955, n° 146, p. 166-172.
- [26] Guyot B., *Médicaments pour hospices et prisons en 1805 : deux manuscrits inédits de François Mandel*, thèse de diplôme d'Etat de docteur en pharmacie, Nancy, 1999, n° 14, 339 p. Les manuscrits sont conservés aux ADMM à la cote 5 M 23 : pharmacie de 1809 à 1902.
- [27] ACN, D 15: délibérations du corps municipal du 22 prairial an III au 4 frimaire an V, folio 198.
- [28] Archives du Collège royal de médecine de Nancy, musée de la Faculté de médecine, Nancy, dossier n° 153, document n° 8169, 53 feuilles ou feuillets numérotés, sauf le dernier.
- [29] Guyot B., Labrude P. et Martin J., A Nancy en 1805, François Mandel rédige un formulaire à l'usage des hospices et des prisons, *Acta 34<sup>e</sup> Congressus internationalis historiae pharmaciae*, Florence, 20-23 octobre 1999, Typografia Piave, Srl, Belluno, 2001, p. 320.

- [30] Panigot E., *Notices biographiques et bibliographiques sur les membres de l'Académie de Stanislas*, Bibliothèque publique de Nancy, Ms 960-962 (702, 1, 2, 3), tome 2, Notices sur les membres défunts pendant la période 1802-1880, feuillet 68, verso.
- [31] Favier J., *Table alphabétique des publications de l'Académie de Stanislas (1750-1900)*, Nancy, Berger-Levrault, 1902, p. 158. L'auteur référencie 19 travaux, cependant que J. Martin (réf. 3) en compte 22 et même 23 selon la manière de compter. Quatorze publications de François Mandel sont référencées à la Bibliothèque publique de Nancy.
- [32] Encore appelée «poudre antimoniale», célèbre en Angleterre, c'est un médicament diaphorétique (qui fait transpirer), laxatif et fébrifuge.
- [33] Godfrin J., Cahiers de doléances des bailliages des généralités de Metz et de Verdun pour les Etats généraux de 1789, vol. 4, Cahiers du bailliage de Nancy, Paris, Librairie Leroux, 1934, p. 479.
- [34] La constitution des départements est décidée le 22 décembre 1789. Nancy et Lunéville revendiquent le siège du chef-lieu, et la loi du 26 février 1790 prévoit que les sessions administratives départementales siégeront alternativement dans les deux villes, ce qui n'est pas suivi d'effet. Il faut attendre la décision de la commission Daunou du 10 nivôse an V (31 décembre 1796) pour que le choix de Nancy soit définitif.
- [35] ACN, CC 626 : compte général du trésorier de l'Hôtel de Ville, p. 113, art. 124.
  ACN, CC 627 : autres dépenses extraordinaires, liasse 18, pièce 173 : voyage à Paris de Mandel, etc.
  ACN, CC 702 : paiement de la chambre des comptes du Conseil de ville.
- [36] ADMM, L 1695 : administration et tribunaux révolutionnaires 1790-an VIII, «jardin de botanique».
- [37] ADMM, 5 M 24: inspection des pharmacies en application de la loi du 21 germinal an XI, an XII-1869.
- [38] ADMM, 5 M 23: pharmacie (police, vente de produits pharmaceutiques, Catalogue... de Mandel) de 1809 à 1902.
   3 U III: tribunal de 1º instance de Nancy, 1408: affaire concernant Joseph Maurice, colporteur à Nancy, le 29 novembre 1811 (fabrication et vente de boules d'acier dites vulnéraires, en contravention avec la loi) et 1409: affaire concernant Firmin Milot, marchand à Nancy, le 3 janvier 1812 (fabrication et vente de boules d acier dites vulnéraires, sans autorisation).
- [39] Taveneaux R. (sous la direction de), Histoire de Nancy, Toulouse, Privat, 1987, p. 479. L'ouvrage ne contient aucune autre précision au sujet de l'élection de Mandel à la fonction de maire de Nancy.

- [40] Vulnéraire : qui favorise la cicatrisation et la guérison des plaies et des blessures.
- [41] Martin J., Les Boules d'acier vulnéraires Boules de Nancy, Boules de Molsheim et les Boules minérales des Chartreux, Nancy, Faculté de pharmacie, 1995, 231 p., passim.
- [42] Hémostatique : propre à faire cesser les hémorragies.
- [43] Nicolas P.-F., Cours de chymie théorico-pratique à l'usage des étudians et des amateurs, Nancy, Haener, 1777, p. 238.
- [44] Cadet de Vaux (Antoine Alexis François, 1743-1828) pharmacien et chimiste, s'est intéressé aux applications de la chimie à l'économie domestique et rurale, à l'agriculture (création des comices agricoles) et à la vinification, en particulier à Franconville, près de Pontoise. Il est l'auteur de L'art de faire le vin, d'après la doctrine de Chaptal, instruction destinée aux vignerons, de 80 pages, paru en l'an IX (1799-1800) à Paris au Bureau de la Décade philosophique, littéraire et politique.
- [45] ADMM, Ms SAL 310 (réf. 24), folios 24-28. Nicolas est l'auteur d'un *Manuel du distillateur d'eau de vie* de 28 pages paru chez Haener à Nancy en 1787 (cote à la Bibliothèque publique : 80308¹).
- [46] Vetter T., Oenophilie médicale au seuil du XIXème siècle, ou de la supériorité des vins de France, *Annales médicales de Nancy*, 1969, vol. 8, p. 205-211.
- [47] Bernardin C., Notes pour servir à l'histoire de la franc-maçonnerie à Nancy jusqu'en 1805, Nancy, Imprimerie nancéienne, 1910, vol. 2, p. 205-206 et 223.